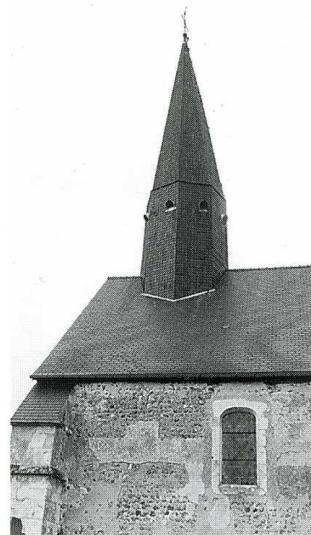


MONCEAUX

Orne, canton de Longny-au-Perche, arrond. de Mortagne-au-Perche, 61 hab.

L'église Saint-Jean-Baptiste de Monceaux, construite sur une hauteur d'où le nom de la commune tire son origine étymologique (*Moncellus in Pertico*) entre les vallées de la Commeauche et de la Jambée, s'inscrit avec son clocher effilé dans un paysage percheron si pittoresque et préservé que l'ensemble du territoire de Monceaux a été inscrit à l'Inventaire départemental des Sites (15 novembre 1973). Sous l'Ancien Régime, l'église dépendait de l'abbaye augustine de Saint-Jean-en-Vallée de Chartres dont les abbés nommèrent au prieuré-cure de Monceaux jusqu'à la Révolution. De dimensions modestes (longueur 26 m, largeur du chœur 5 m, largeur de la nef 7,50 m), l'église garde quelques éléments romans datant de la construction primitive. Elle se compose d'une nef de plan rectangulaire, de trois travées : la première est occupée par le tabouret, aujourd'hui masqué, sur lequel repose le clocher ; les deux suivantes sont éclairées, quant à elles, par des fenêtres en plein-cintre dont le tracé d'origine, roman, a fait l'objet de reprises. Le chœur, plus étroit, comprend une travée droite éclairée par deux grandes fenêtres au sud et une au nord et se termine par

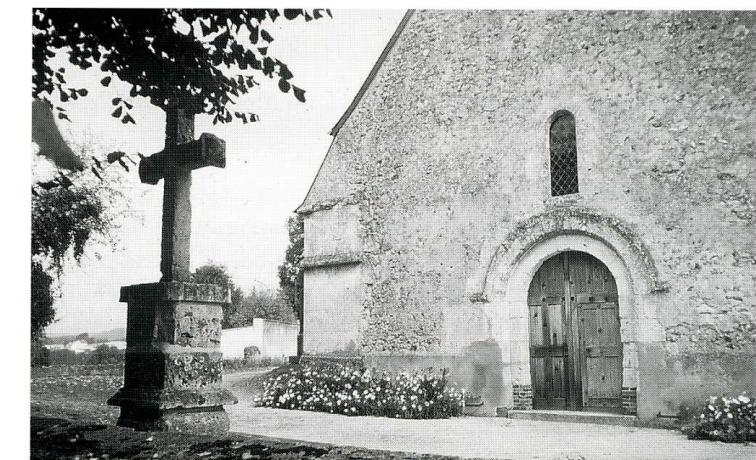


1

Monceaux (Orne),
église Saint-Jean-Baptiste.
1. Clocher et façade sud
(cl. J. Carayon (03.95)).
2. L'église dans son site.

2

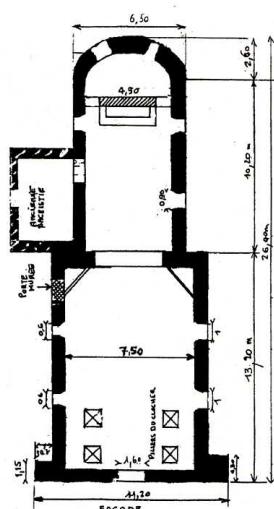




2

1

Monceaux (Orne),
église Saint-Jean-Baptiste.
1. Porte latérale du retable
(nord), première moitié du
XVII^e s. (cl. J. Carayon (mars 95)).
2. Façade occidentale.
3. Plan, n.s.n.d., [1994].



3

[Philippe Sigueret], Monceaux au Perche, notice dactylographiée, février 1996, 4 p.
J. F. Pitard, *Fragment sur le Perche*, 1866.

une abside semi-circulaire. Une sacristie, plus tardive, a été accolée au mur nord. Séparant le chœur d'avec la nef, le grand arc diaphragme au tracé brisé prouve une reprise en profondeur de l'édifice vers les XIV^e-XV^e siècles. A l'extérieur, la rupture des volumes des toitures révèle bien les deux parties distinctes de l'édifice. L'appareil des murs est constitué de petits moellons, de silex, et de « pierres de sable » à l'exception des contreforts de la façade et de quelques chaînages tardifs de pierres de taille. Le mur-pignon de la façade, très sobre, fait face à un calvaire récemment restauré : au-dessus du portail roman en plein-cintre dont le décor caractéristique de pointes de diamant est malheureusement assez effacé, a été percée une baie étroite de plein-cintre. De part et d'autre, de puissants contreforts en pierres de taille, avec larmier, ont été ajoutés pour épauler ce mur-pignon au-dessus duquel s'élève le clocher. Ce dernier, de plan octogonal, repose sur un tabouret dissimulé par des cloisons édifiées dans l'entre-deux-guerres. L'absence de circulation d'air induit par la construction de ces murs de brique ainsi que la chute de la foudre ont profondément endommagé la charpente de ce clocher qui daterait, selon l'historien J. F. Pitard, de 1437. A l'intérieur, la nef et le chœur sont couverts de voûtes lambrissées qui ont conservé leurs entraits et poinçons. L'église renferme un très beau retable de pierre polychrome, au décor peint de faux marbre, du début du XVII^e s. qui représente, dans des coloris très vifs, l'Assomption de la Vierge au milieu d'anges musiciens ; le maître-autel est encadré, de part et d'autre, de deux colonnes cannelées aux chapiteaux corinthiens ; il est surmonté d'un fronton triangulaire dont les rampants, brisés à leur sommet, laissent la place à un pot à feu. Les fonts baptismaux, en grès, semblent contemporains de la fondation de l'église au XII^e s. : ils présentent une arcature de plein cintre. Pour la restauration de la charpente et de la couverture du clocher refaite en bardeaux de châtaignier, la Sauvegarde de l'Art Français a octroyé une subvention de 70 000 F en 1995.

E. G.-C.